



AC2NB siège : (mairie de Noisy-le-Roi) 37 rue André Le Bourblanc 78590 Noisy-le-Roi ;  
courriel : ac2nb.bureau@gmail.com, 06 75 617 789

Noisy le Roi le 24 août 2022

**Monsieur le Préfet des Yvelines, Mr Jean-Jacques BROT**  
Copie à l'attention de Mr le Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines, Mr Victor DEVOUGE  
**1 rue Jean HOUDON 78010 VERSAILLES**

**Objet : Ligne TRAM13- nuisances sonores créées par la circulation des rames sur la zone urbanisée de Noisy-le-Roi/Bailly par la vitesse jusque 80Km/h entre les deux stations et jusque 100Km/h entre les stations de Bailly et Saint Cyr, et entre les stations de Noisy et Saint Nom**  
Référence : Document Ile-de France Mobilités remis en Réunion publique de proximité 21/06/2022 à BAILLY

Monsieur le Préfet,

Notre Association de vigilance sur la qualité de l'environnement de vie, basée à NOISY-le-ROI, et à l'origine d'une Pétition contre le Bruit ambiant des Transports sur les villes de BAILLY et NOISY-le-ROI qui rassemble à ce jour près de 1100 signatures

<https://chnng.it/Z2VhdymVdj>

a sollicité votre attention par courrier daté du 4 juillet 2022 sur le caractère très suspect de prétendues "données mesurées" établies par Île de France Mobilités en support de sa position négative sur la demande formulée par les Collectifs de Riverains de la ligne TRAM13 de prise immédiate de dispositions (en clair, de réduction par un facteur 2 de la vitesse) visant à diminuer de façon palliative le bruit normé Laeq de 8/9dB en attente de la conduite d'une démarche de fond d'analyse et de propositions d'améliorations techniques au vu des nuisances et troubles à la quiétude de vie créées depuis le 2 mai 2022 au niveau de la zone urbanisée (4500 ha/Km2) des deux villes susmentionnées par le passage en pré-exploitation ("Marche à Blanc") puis en exploitation commerciale (à partir du 6 juillet) de cette voie de transports opérée en mode ferroviaire à ce niveau. Une pétition spécifique relative aux nuisances TRAM13 a été depuis ouverte par une autre association, basée à BAILLY, APEBN (<https://www.apebn.org/petition-contre-le-bruit-du-tram-t13-express.html>).

Ces "mesures", comme il vous était indiqué, avaient censément déterminé l'effet de la réduction de vitesse demandée à 5mn24 secs sur le trajet de 3,2Km concerné et conduisaient IDFM à en déduire, sur la base de son modèle technico-économique ANTONIN, un impact catastrophique sur la viabilité économique du projet.

Ces "données" ont fait l'objet d'une présentation publique en Mairie de BAILLY le 21/06 devant les Riverains, les Elus communaux, les Elus de VGP (Versailles Grand Parc) et Mme la Députée de la 3ème Circonscription, et ont ensuite été largement relayées devant les media (FR3 IdF, TV78, Actu78, Le Parisien...) par Mr Grégoire de Lasteyrie, Vice-Président, et par le service Communication d'IDFM.

Par le présent courrier, nous portons à votre connaissance que lors d'une Réunion publique de proximité tenue le 06/07/2022 à NOISY, les représentants d'IDFM ont reconnu que les temps rendus publics concernaient en réalité une simulation de marche sur un tronçon de 7,2Km entre les stations Allée Royale et St Nom-la-Bretèche, *plus du double du trajet mis en cause par les Riverains*, ce qui évidemment déformait totalement les résultats et biaisait totalement les évaluations ANTONIN.

Cette déformation des faits avait été parfaitement réalisée par les Riverains et avait provoqué à juste titre chez tous une profonde colère à l'égard de ce qu'il faut bien qualifier de manque total de considération la plus élémentaire à leur égard, à celui des Elus présents et de leurs entités, à l'égard de Mme la Députée de la 3ème Circonscription et plus généralement de la Représentation Nationale. *Cette colère pleinement légitime explique la situation vécue le 6 juillet, dont vous êtes évidemment informé, et dont la responsabilité retombe ainsi entièrement et exclusivement sur Ile-de-France Mobilités.*

L'admission publique de ces déformations apportées à l'évaluation de la situation apporte secondairement une totale justification à l'intervention de notre Association auprès de vous.

En conséquence de quoi, nous portons à votre attention que notre Association a formulé par courriel ci-joint du 16 août auprès de Mme la Présidente d'Ile-de-France Mobilités des demandes précises de réajustement en 5 points de l'attitude de ses services, de la teneur et de la fiabilité des informations attendues fin août, et en matière de développement d'une véritable approche de concertation en vue de résoudre les problèmes.

Veuillez agréer Mr le Préfet l'expression de nos respectueuses salutations

AC2NB, le Bureau

----- Forwarded message -----

De : **President AC2NB** <ac2nb.bureau@gmail.com>

Date: mar. 16 août 2022 à 11:06

Subject: Tram13 Inauguration +1 mois : état de situation vu des Riverains

To: <valerie.pecresse@iledefrance.fr>

Cc: <g.larcher@senat.fr>, <m.de-cidrac@senat.fr>, Michel Laugier <m.laugier@senat.fr>, <m.levrier@senat.fr>, <s.primas@senat.fr>, <t.bourrat@senat.fr>, <aurore.berge@assemblee-nationale.fr>, Béatrice Piron <beatrice.piron@assemblee-nationale.fr>, <natalia.pouzyreff@assemblee-nationale.fr>, <yael.braun-pivet@assemblee-nationale.fr>, <bruno.millienne@assemblee-nationale.fr>, <marie.lebec@assemblee-nationale.fr>, <charles.rodwell@assemblee-nationale.fr>, <nadia.hai@assemblee-nationale.fr>, <benjamin.lucas@assemblee-nationale.fr>, <william.martinet@assemblee-nationale.fr>, <karl.olive@assemblee-nationale.fr>, <anne.grignon@assemblee-nationale.fr>, Jacques ALEXIS <jacques.alexis@mairie-bailly.fr>, Marc Tourelle <mtourelle@noisyleroi.fr>, <francois.demazieres@agglovgp.fr>, <patrice.berquet@agglovgp.fr>, PLUVINAGE Manuel <manuel.pluvinage@agglovgp.fr>, <laurent.probst@iledefrance-mobilites.fr>, <elodie.hanen@iledefrance-mobilites.fr>, <arnaud.crolais@iledefrance-mobilites.fr>, <gregoiredelasteyrie@iledefrance.fr>, <david.belliard@paris.fr>, <sbirden@leparisien.fr>, M Francou <m.francou@tv78.com>, <redaction.enquetes@actu.fr>, <valerie.pecresse@iledefrance-mobilites.fr>, <pwinocour-lefevre@yvelines.fr>, <IrRichard@yvelines.fr>, <jjean@yvelines.fr>, <pstefanini@yvelines.fr>, <sthieyre@yvelines.fr>, <edumoulin@yvelines.fr>, <carenou@yvelines.fr>, <lbrosse@yvelines.fr>, <nbristol@yvelines.fr>, <jchambon@yvelines.fr>, <cdumoulin@yvelines.fr>, <gmuller@yvelines.fr>, <npereira@yvelines.fr>, <pbedier@yvelines.fr>, <arozetti@yvelines.fr>, <ggarestier@yvelines.fr>, <lboullaran@yvelines.fr>, <lmerckaert@yvelines.fr>, <jkollmannsberger@yvelines.fr>, <bcoquard@yvelines.fr>, <sjaunet@yvelines.fr>, <kolive@yvelines.fr>, <cdemont@yvelines.fr>, <gbaxdekeating@yvelines.fr>, <sbrau@yvelines.fr>, <pbenassaya@yvelines.fr>, <gdesforges@yvelines.fr>, <arnaudpericard@yvelines.fr>, <icoutant@yvelines.fr>, <pfond@yvelines.fr>, <acapiaux@yvelines.fr>, <ndainville@yvelines.fr>, <fdeveze@yvelines.fr>, <jfraynal@yvelines.fr>, <cchagnaudforain@yvelines.fr>, <odelafaite@yvelines.fr>, <mhaubert@yvelines.fr>, <olebrun@yvelines.fr>, <czammit-popescu@yvelines.fr>, <mherz@yvelines.fr>, <sdesteve@yvelines.fr>, <rdelpierre@yvelines.fr>

Madame la Présidente de la Région Île de France

Madame la Présidente de Île de France Mobilités  
Madame PECRESSE

Un mois après deux réunions de Représentants des Riverains des villes de NOISY-le-ROI et de BAILLY les 21/06 et 06/07 avec vos équipes d'Île de France Mobilités sur les nuisances sonores majeures créées par l'exploitation de la ligne au niveau des zones urbanisées de ces deux communes et après le fiasco de l'inauguration du 6 juillet, les Riverains tirent les constats suivants

**a) nuisances existentielles des trafics techniques de rames entre 5h00 et 6h00, avant l'exploitation, et entre 24h00 et 01h00, après l'exploitation**

Malgré les multiples témoignages auprès des services de Mr Probst et de vous-même de Riverains sur les troubles majeurs au sommeil provoqués par le passage de ces rames, aggravés par les conditions de température qui règnent depuis début mai qui conduisent tous les Riverains à laisser les fenêtres ouvertes la nuit, ces rames continuent de circuler à 70km/h + au niveau des logements des quelques 1200 habitants concernés

Il n'y a absolument aucune justification technique ou économique à cette vitesse qui rend les rames très sonores dans un environnement ambiant au contraire très silencieux, l'impact sur le trajet par une vitesse de 35Km/h sur les 3,2Km concernés de trajet ne dépassant pas 3mn, un impact majoré compte tenu de l'absence de tout arrêt opérationnel

**Cette indifférence absolue de vos équipes à leurs conditions de vie essentielles en l'absence totale de quelque enjeu que ce soit est extrêmement mal ressentie par les Riverains et nous vous demandons en leur nom de donner des consignes immédiates pour que les rames techniques dans les plages pré et post exploitation circulent à 30/35Km-h maximum au niveau des zones urbanisées de NOISY le ROI et BAILLY**

**b) demande instante de limitation immédiate des nuisances sonores générales dans les plages horaires d'exploitation 6h00-24h00 par une limitation de la vitesse conservatoire à 30/35Km-h sur les 3,2Km des zones urbaines de BAILLY et NOISY-le-ROI en attente de concertation globale sur l'exploitation de la ligne et les prétendus impacts économiques majeurs d'une réduction de vitesse sur les 3,2Km en litige**

Comme nous l'avons déjà soumis à votre attention, les équipes de Mr Probst ont affiché le 21/06 en réunion publique et Mr de Lasteyrie votre Adjoint et Vice-Président a ensuite diffusé largement dans les media des informations prétendant avoir "mesuré" l'effet de la limitation conservatoire de vitesse demandée par les Riverains à hauteur de 5mn 24 secs, en concluant un impact existentiel sur l'attractivité d'usage de la ligne et sa viabilité économique

Dans un courriel précédent nous avons déjà attiré votre attention, et de nombreux Riverains l'ont également fait en parallèle, *sur le caractère fantaisiste* de ce chiffrage présenté comme factuel et "mesuré" dont les conditions n'étaient aucunement indiquées

**En réalité, les équipes de Mr Probst ont dû admettre le 06/07 que les temps donnés ne correspondaient pas du tout à la demande des Riverains (qui porte sur un tronçon de 3,2Km selon vos services voir planche extraite de leur présentation du 21/06 ci-dessous) mais à une simulation en conditions "réelles" sur un trajet plus que deux fois plus long et sans arrêts intermédiaires supplémentaires allant de la station Allée Royale à l'entrée de Saint Cyr l'Ecole jusqu'à la station de Saint Nom la Bretèche, soit 7, 25Km ce qui transforme un impact de moins de 3mn demandé en 5mn24 affiché**

Les Riverains considèrent que l'affichage répété vis-à-vis des media, et le 21/06 devant des Elus des collectivités locales de Noisy-le-Roi et Bailly ainsi que de VGP et de Mme la Députée de la 3ème Circonscription qui était présente, de 5mn24 secs d'impact de leur demande conservatoire relève de la désinformation et procède d'une démarche délibérée de déformation de la réalité à l'encontre de tous ces acteurs de la vie citoyenne

Notre Association avait saisi le 4 juillet la Préfecture des Yvelines pour que le Préfet exige des équipes d'Île de France Mobilités des explications sur les temps fournis. Nous allons signifier au Préfet la nature délibérément trompeuse des éléments diffusés par vos équipes en réunion publique, aux Elus et auprès des media avec les explications ci-dessus.

**Nous vous demandons d'exiger de vos équipes une évaluation honnête et transparente de la situation et de procéder à un communiqué rectificatif en direction des media : FR3 Idf, TV78 etc. et des collectivités territoriales concernées : Versailles Grand Parc, Communauté de communes de Saint Germain, municipalités de BAILLY et NOISY le ROI...**

### **c) campagne de "mesures" des niveaux de bruit**

Les Riverains ont parfaitement compris que les équipes de Mr Probst prévoient de tirer excuse de la conformité qu'elles escomptent des mesures avec les seuils de bruit excessif définis par la loi pour justifier de ne rien faire.

Les Riverains savent parfaitement que les mesures donneront des résultats en deçà des seuils légaux, et vous font savoir d'avance que ce type d'annonce ne les impressionnera en rien.

Comme il a été dit en réunion publique le 21/06 et répété lors de la réunion improvisée du 06/07, la réalité de l'impact des nuisances sonores du TRAM13 sur l'environnement de vie de plus d'un millier d'habitants de BAILLY et NOISY-le-ROI n'est pas mise en lumière par des mesures pointillistes en 11 points à proximité de la voie, mais le sera par une évaluation modélisée de la dégradation de niveau sonore général sur une bande de 300m de large de part et d'autre de la voie TRAM13, comme le fait par exemple BRUITPARIF dans les cartes tout à fait officielles publiées sur son site et qui, dans leur simulation 2017, montrent obligeamment la gravité de l'impact de la circulation prévisionnelle sur cette ligne par comparaison à la situation sans aucun trafic TRAMTRAIN

Interpellées sur ce point en réunion publique le 21/06 et à nouveau lors de la réunion improvisée du 06/07, les équipes de Mr Probst ont affirmé leur capacité à réaliser des simulations de ce type, et même beaucoup mieux que ne le fait BRUITPARIF, ont-elles dit.

*Les Riverains vous signifient attendre lorsque les "résultats" de cette campagne seront rendus publics la présentation de cartes de niveau ambiant de bruit "sans aucun trafic TRAMTRAIN" et "avec trafic TRAMTRAIN" avec des isophones au pas de 1dB (BRUITPARIF publie ses cartes avec une résolution de 5dB) sur la totalité du segment de 3,2Km en zone urbanisée de BAILLY et NOISY-le-ROI et au moins jusqu'à 300m de distances des voies sur la zone urbanisée ; ils n'accepteront aucune argumentation de faible aggravation basée sur l'existence jusqu'en 2018 d'une circulation ferroviaire sur le segment nord de ces deux villes allant jusqu'à la gare de NOISY-le-ROI , comme les équipes de Mr Probst l'ont mis en avant de façon biaisée en l'appliquant implicitement à tout le secteur urbain BAILLY/NOISY-le-ROI lors de la séance du 21/06.*

**Ces simulations permettront aux Elus des deux villes, de la Communauté de Communes VGP, du Département de réaliser l'effet réel et l'ampleur des nuisances sonores de la circulation des rames TRAM13 sur la population de BAILLY et NOISY-le-ROI**

Tous les riverains de la ligne qui habitent entre la gare/station de Noisy et le tunnel de Saint Nom, qui ont connu l'exploitation de la GCCO, sont unanimes dans le constat que le niveau de nuisance sonore de la nouvelle circulation est beaucoup plus important que celui de l'ancienne. *Et ce n'est en rien une question d'effet de reprise après la pause des travaux*

### **d) l'attente d'une volonté de concertation avec les Riverains au lieu de l'indifférence et du mépris manifestés jusqu'à ce jour**

les équipes de Mr Probst ont pratiqué la manipulation d'information sur la question des temps de circulation comme démontré ci-dessus et défaussé la responsabilité du problème posé par l'allongement du temps de circulation sur les calculs "économiques" prédictifs évidemment imparablement vrais de l'automate ANTONIN

Les Riverains veulent une discussion *politique* de leur problème d'environnement de vie, pas se faire asséner les prétendus résultats d'un programme.

**Ce sont cette attitude développée par les équipes de Mr Probst et par Mr de Lasteyrie depuis le début des revendications des Riverains début mai 2022 et les méthodes trompeuses utilisées qui ont conduit au fiasco que vous avez vécu personnellement lors de la Journée d'Inauguration du 6 juillet, et les équipes IDFM doivent être considérées comme seules responsables de ce qui s'est passé.**

Vous avez dit ce jour-là aux media être "consciente du problème de bruit causé par le TRAM13" ; les Riverains attendent de vous que vous fassiez donner par les équipes de Mr Probst une suite effective à ces propos en adoptant des mesures conservatoires de réduction de bruit par réduction de la vitesse, par une approche honnête d'évaluation du problème global de la grave dégradation d'environnement de vie créé pour un millier d'habitants par la mise en exploitation TRAM13 dans les conditions actuelles, et par une volonté claire d'y porter remède dans des termes compatibles avec les problèmes de tous, et pas seulement avec les problèmes imaginaires qu'ANTONIN prédit par des calculs dont la teneur est dissimulée

**f) la manifestation immédiate d'une volonté de concertation par l'abandon sans délai des démarches de poursuites engagées de façon arbitraire contre des personnes identifiées au petit bonheur la chance parmi les plus de 200 qui participaient à la manifestation au niveau de la station TRAM13 de BAILLY le 6 juillet sans qu'il y ait le moindre fait précis à leur incriminer, et qui ne peuvent en aucune façon être tenues pour responsables des comportements de foule du 6 juillet, alors que la seule intention des Riverains était de vous rencontrer en direct, ce qu'on leur avait fait miroiter tandis que vous aviez quitté la ligne à une station intermédiaire**

vous auriez ainsi compris que leur problème n'a pas été fabriqué par le choc du retour à la vie "normale" après le Covid, comme vous l'avez dit aussi aux media, mais par une réalité objective et mesurable

1-nous en appelons à votre sens de responsabilité politique pour mettre sous contrôle la dérive des équipes d'Ile-de-France Mobilités dans le traitement de ce dossier de façon à mettre en place sans délai une démarche d'écoute et de concertation en lieu et place de la politique d'intimidation et de répression aveugle qu'ils développent actuellement

2-nous prenons les media en copie à témoin de vos propos du 6 juillet sur la "conscience qu'il y a un problème de bruit" que vous avez manifestée devant eux le 6 juillet

3-nous mettons en copie tous les Elus des Instances supérieures du Département des Yvelines : Sénateurs, Députés, Conseillers du Conseil Départemental, pour qu'ils puissent apprécier par eux-mêmes sur ce cas d'exemple la fiabilité des informations qui leur sont délivrées par Ile-de-France Mobilités lors de l'instruction des dossiers de transport collectif dans les territoires dont ils ont la responsabilité d'Elus

citoyennement

AC2NB, le Bureau